

MINISTRE DE L'ECONOMIE, DE L'INDUSTRIE

ET DU NUMERIQUE

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

Paris, le 21 septembre 2015

N° 841

Premier bilan de la mise en œuvre de la réforme du transport par autocar

Emmanuel MACRON se félicite de la forte croissance de l'offre de transport collectif par autocar longue distance et des créations d'emplois dans le secteur

Un mois après la promulgation de la loi pour la croissance, l'activité, et l'égalité des chances économiques, 700 emplois ont été créés et près de 250 000 passagers ont été transportés dans toute la France. 75 villes françaises sont aujourd'hui desservies par une ligne et 274 autocars assurent chaque jour des liaisons en France.

Ce fort développement permet une mobilité accrue non seulement entre villes françaises mais également vis-à-vis d'autres métropoles européennes

D'ici fin 2016, près de 200 lignes et la création de 2 000 à 3 000 emplois directs sont envisagées par les professionnels.

Emmanuel MACRON s'est rendu ce lundi sur le site d'Iveco, leader européen des transports à faibles émissions et seule entreprise à produire des autocars en France, à Annonay en Ardèche.

(carte en pièce-jointe)

Contact Presse:

Cabinet d'Emmanuel MACRON: 01 53 18 45 13

